

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-916/SG/FP portant désignation des membres de la commission de correction des épreuves des concours direct et spécial d'accès au cadre d'agents de contrôle du corps territorial des contributions .

n° 72-916/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 juin 1972

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1972

Date du numéro
25 juin 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'article 1er de la décision n° 72-528/SG/FP du 7 avril 1972 est annulé et remplacé per les dispositions suivantes : « Art. 1er (nouveau). — La commission de correction des épreuves des concours direct et spécial pour le recrutement d'agents de contrôle des contributions, ouvert par arrêté n° 72-293/SG/FP du 24 février 1972, est composée comme suit : Président : M. Mazure, inspecteur central des impôts ; Membres : — M. Ahmed Youssouf Houmed, chef du Service du personnel : — M. Ali Ibrahim Mohamed, directeur d'école ; — M. Fouad Salem, directeur d'école.